



Administration communale

D'AUBEL

Pl. Nicolai 1 4880 Aubel

## SEPULTURE.

### DEMANDE DE CONCESSION AU CIMETIERE.

Je soussigné:.....

demeurant à ..... rue ..... n° .....

ai l'honneur de solliciter de l'administration communale, une concession de terrain au cimetière de:.....

....., pour l'inhumation de :.....corps, pour:.....

Situation:.....

Durée: 50 ans à dater de la demande de concession.

#### Nature:

- 1) en pleine terre pour l'inhumation de .....corps, soit une surface de: 2,50m/1,30m(\*)
- 2) Dans un caveau pour l'inhumation de deux corps, soit une surface de: 2,50m/1,20m(\*)
- 3) au columbarium(\*) (\*) biffer la mention inutile.

Je m'engage à respecter les prescriptions de la loi du 20 juillet 1971, c'est-à-dire, à me conformer aux dispositions réglementaires existantes ou à intervenir par la suite aux mesures d'ordre que pourrait réclamer ultérieurement le service des inhumations.

Je m'engage en outre, à verser au compte: 091-0004105-60 du Crédit communal, à titre provisionnel, la somme de :.....  
représentant le coût de cette concession, **cette somme est à verser avant la délivrance des documents accordés par le Collège.**

Tarif fixé par le Collège à partir du OI janvier 1992:(montant rectifié au Conseil de décembre 2001)

- 1) pour une concession en pleine terre : **372 €** par corps pour le terrain, durée:50 ans.
- 2) pour un caveau: **372 €** francs par corps pour le terrain, durée: 50 ans. (le prix de la cave est à ajouter au prix du terrain !)
- 3) pour une concession au columbarium: **372 €** par corps pour une durée de 50 ans.(2 loges)

**Important:** pour une inhumation en pleine terre, dans un caveau ou au columbarium des personnes non domiciliées dans notre commune: le montant est fixé à **744 €** par corps pour une durée de 50 ans.

Fait en double à Aubel, le.....

Signature,

La concession, objet de la demande, a été accordée par le Collège en séance du:

Par le Collège,

Le Directeur général,  
V.GERARDY

Le Bourgmestre,  
J-C.MEURENS